

EURS

AL

24 1/2 la livre.  
34 1/2 la livre  
33 1/2 la livre.  
32 1/2 la livre.

Coloré

7 1/2 la livre.  
17 1/2 la livre.  
16 1/2 la livre.

\$16.00 la tonne.  
\$15.00 la tonne.  
\$14.00 la tonne.

50c la douzaine  
28c la douzaine  
25c la douzaine

60 par 90 lbs.  
65 par 90 lbs.  
75 par 90 lbs.

65 par 80 lbs.  
70 par 80 lbs.  
85 par 90 lbs.

ÉBEC

lain, St-Roch,

retardé la vente  
de la plupart des  
nites, la qualité a  
ntes furent diffi-  
ciles vendue ou fut  
ucre et de sirop  
ilement à \$1.90  
ix. Il s'est vendu  
on. On deman-  
dait pas disfor-  
te. Les radis  
aient facilement  
rets hivernés en  
ient pas d'ache-  
e la douzaine.  
eu satisfaits des



00 nous vous expé-  
lle, cette planchette  
1 x 6 qualité supé-  
ux marchands. La  
de Lévis Ltée.,  
P-2

3, adultes, enregistrés, de  
ppés, fourrure d'ense,  
iveau, père, Ste-Clotilde,  
P. Q. No 19-2-48-P57

ATION JUSTEMENT  
et jumena Percheron,  
ardbred, Hackney et  
dworld Farms Grenville,  
17-6fs X66

CHATS SAUVAGES.  
ndre à un prix modéré  
urnier, Chénéville, La  
No 19B.

4 ans, "Nazaire Cap  
don raceur. Mère a don-  
2 ans, père Éléant C.  
er, toise 6 pds 3 pouces  
oupet accredité. Ha-  
14 Bellechasse, P. Q.

PUN MAL

ques ont retrouvé la  
PILÉXITE—Traitement  
à suivre à la maison et

n de 25 centins pour  
us vous expédierons un  
ret donnant le mode de

OUND REG'D

Québec

page 423)

LA LOI POUR TOUS

Consultations légales par Charles-F. Letarte, avocat du barreau de Québec.

Notre avocat ayant changé de local nous n'avons malheureusement pas pu vous donner les consultations que nous devions fournir cette semaine; la semaine prochaine nos correspondants recevront leurs réponses entières.

**DOMMAGES ET PRESCRIPTION.**—(Réponse à J. M.)—Q. Il y a dix ou douze ans, en travaillant dans une mine, et en sortant pour exécuter un ordre du patron, j'ai glissé et je me suis blessé au côté. J'ai pu même continuer à travailler pour la compagnie sans faire de réclamation. J'ai toujours souffert de cette chute et cela s'aggrave tout le temps. Ai-je droit de réclamer quelques dommages de la compagnie, alors que j'étais à son service?

R. Il ne faut pas oublier que la loi des accidents du travail n'existait pas à l'époque où notre correspondant a été blessé. De plus, même si elle eut existé, sa réclamation serait prescrite. Autrefois, seule le droit commun pouvait donner à l'ouvrier une rémunération, s'il était en mesure de prouver la négligence ou la faute du patron; or, cette négligence ou cette faute, même si elle existait au jour de l'accident, n'aurait aucun effet, car la prescription, en ce cas, est de deux années.

**JUGEMENT ET PRESCRIPTION.**—(Réponse à O. H.)—Q. Il y a environ trois ans, j'ai contracté une dette que je n'ai pas payée parce que j'étais trop pauvre pour le faire. Mon créancier peut-il prendre jugement contre moi, bien que j'aie reconnu ma dette et que je lui aie donné quelques acomptes en diverses circonstances? Admettant que je pourrais être condamné, ai-je le droit de me servir d'une paire de chevaux pour la culture de ma terre sans m'exposer à la saisie?

R. Un cultivateur a droit à deux chevaux pour les travaux dont il a besoin et personne ne peut les saisir suivant le paragraphe 8 de l'article 598 du code de procédures civiles. Il n'y a pas de doute que la prescription n'existe pas en faveur de notre correspondant pour sa dette et que le créancier peut prendre jugement contre lui et saisir tous les meubles de lueux qu'il peut posséder aussi longtemps que sa dette ne sera pas entièrement acquittée ou qu'il n'aura pas convenu un règlement et suivi ce règlement.

**A PROPOS DE CONTRAT.**—(Réponse à A. B.)—Q. J'ai acheté un cheval sur le prix duquel j'ai payé un montant comptant et donné un billet pour la balance. Il était entendu que le cheval n'était âgé que de 13 ans, et par plusieurs connaisseurs, je constate maintenant que le cheval avait de 25 à 26 ans lors de la vente. Ai-je le droit de faire annuler la vente?

R. Nous croyons que le code civil donne droit à notre correspondant de faire annuler la vente, bien qu'il aurait dû, en homme prudent, faire examiner la bête lors de l'achat, s'il n'avait pas les connaissances voulues pour juger de l'animal. A tout événement, nous comprenons qu'il existe une question d'équité, en la circonstance, et qu'il vaudrait mieux faire sa réclamation par la cour au plus tôt, si notre correspondant est en mesure de prouver les faits qu'il avance.

**ASSURANCE ET ACCIDENT DU TRAVAIL.**—(Réponse à E. V.)—Q. J'ai fourni du bois coupé sur mon lot à un propriétaire de moulin qui a retenu sur ma facture un certain montant pour une assurance concernant les accidents du travail. Avait-il le droit d'en agir ainsi?

R. Personne n'a le droit, à moins qu'il n'y ait un convention spéciale à cet effet, de retenir sur le prix de vente d'une coupe de bois le prix de l'assurance ouvrière que le propriétaire aurait dû payer.

**COMMUNAUTÉ.**—(Réponse à J. B.)—Q. Je suis mariée en communauté de biens et j'ai plusieurs enfants. Le père de mes enfants a-t-il le droit de prendre la moitié de l'argent que j'ai reçu à la mort de mon père sous le prétexte qu'il me remboursera plus tard?

R. Le père étant le chef de la communauté, a le droit de disposer même par donation, lorsqu'il n'y a pas fraude, de tous les argents que lui-même ou sa femme a reçus durant la communauté, à moins que le donateur ait exprimé sa volonté au contraire, soit au cours de la donation ou du testament.

**TESTAMENT.**—(Réponse à T. G.)—Q. Quel est la meilleure forme de testament lorsqu'il y a des enfants issus du mariage? Un autre testament que le testament notarié a-t-il une égale valeur?

R. Il y a trois formes de testament. Le testament devant notaire; c'est le meilleur moyen de ne pas avoir de difficultés après la mort; le testant autographe; c'est-à-dire le testament fait complètement de la main du testateur et signé par lui; le testament suivant la forme anglaise, c'est-à-dire; celui qui est écrit par la main d'un autre que le testateur mais est signé de sa main devant deux témoins majeurs, (homme ou femme). Encore une fois, nous tenons à dire que le testament devant notaire est le meilleur, parce que les deux autres testaments doivent être vérifiés devant le juge et que cela peut entraîner des difficultés notables et des dépenses souvent supérieures à celles du testament notarié.

**DROIT DU PROPRIÉTAIRE.**—(Réponse à L. T.)—Q. Une compagnie veut construire une ligne de téléphone et traverser ma terre. Ai-je le droit de les empêcher de passer sans être payé pour ce que me coûte les ennuis que cette installation m'occasionne?

R. En vertu du code civil, article 407, nul ne peut être contraint de céder sa propriété, si ce n'est pour cause d'utilité publique et moyennant une juste et préalable indemnité.

**INSAISSABILITÉ DU SALAIRE.**—(Réponse à D. J.)—Q. Je suis instituteur et je dois une certaine somme à un particulier. Ce particulier peut-il avoir le droit de faire saisir mes gages chez le secrétaire-trésorier de la municipalité scolaire où j'enseigne?

R. Il n'y a pas de doute pour nous que le salaire de l'instituteur concerné est insaisissable. Donc, à moins que l'instituteur ne possède des biens meubles et immeubles saisissables, il est à l'abri de ses créanciers bien qu'il doive, évidemment, remonter ses obligations s'il est possible de le faire ou prendre arrangement avec ses créanciers.

**RÉENGAGEMENT.**—(Réponse à D. J.)—Q. Une corporation scolaire est-elle tenue de réengager une institutrice qui fait une bonne école et qui même, a obtenu des certificats de l'inspecteur?

R. Au temps fixé par le code scolaire, les commissaires d'école peuvent, après avoir passé une résolution à cet effet, et averti l'institutrice qu'ils ne veulent pas la réengager, congédier cette institutrice, mais ils doivent évidemment suivre d'une façon scrupuleuse les conditions établies par la loi. Ce congé, donné à l'institutrice par la commission scolaire, n'a pas besoin d'être motivé et conséquemment, les commissaires d'école n'ont pas à donner les raisons pour lesquelles l'institutrice est congédiée. En plus, les qualités de cette dernière ne peuvent porter atteinte à la liberté qu'ont le commissaires à congédier une institutrice à l'expiration de son engagement.

**INTERPRÉTATION DE CONTRAT.**—(Réponse à J. A. C.)—Q. J'ai acheté une propriété et le vendeur s'est engagé à me fournir du bois suivant une clause spéciale du contrat. Or, l'obligation n'a pas été remplie tel que convenu. Ai-je le droit de réclamer des dommages?

R. Le contrat fait la loi des parties. Donc toutes les conditions et les obligations mentionnées doivent être régulièrement tenues et cela, sous peine de dommages. Il est essentiel, cependant, de prendre connaissance du contrat en entier, vu que les clauses d'un contrat s'interprètent l'une par l'autre. Avec les seuls détails que nous avons, il n'y en a pas d'autres dans le contrat pour les modifier, l'action en dommages ne pourrait avoir raison d'être.

**ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS.**—(Réponse à J. L.)—Q. Un individu qui coupe du bois pour une compagnie et qui le vend sans être employé de cette compagnie est-il tenu de rembourser à la dite compagnie une prétendue police d'assurance qui aurait été prise hors de sa connaissance?

R. Il est bien entendu qu'il faut le consentement d'une personne pour l'engager à payer une somme d'argent. Notre correspondant, qui n'est pas sous-contracteur, d'après ce qu'il nous déclare, n'est pas tenu de rembourser à la compagnie d'assurance qui a payé pour lui, à moins que son contrat ne l'y oblige. Il serait bon, avant de réclamer, de lire le contrat dont il s'agit.

Vous Pouvez Rapidement Assouplir les Jointures Enflées, Raidies, Douloureuses.

Même l'enflure rhumatismale chronique des jointures du genou, du coude, de l'épaule et des doigts cède à l'influence merveilleusement puissante de JOINT-EASE.

Il est ici, dans votre village, chaque pharmacien de progrès en a.

C'est un remède à bon marché, sans doute, mais cela ne l'empêche pas de faire disparaître des jointures les tiraillements, la boiterie, la torture.

Joint-Ease, c'est son nom, ainsi appelé parce qu'il est composé exclusivement dans le but de soulager tout mal de jointure.

Frictionnez la jointure tourmentée, boiteuse, et en quelques minutes il péné-

trera jusqu'aux os et un confort béni s'en suivra promptement.

Il s'absorbe instantanément et est si propre et sans tache que vous pouvez vous en servir souvent et obtenir ainsi des résultats beaucoup plus promptement, quand la jointure est enflammée et la torture intense.

Etant un contre-irritant si puissant, il ne peut s'empêcher d'apporter, des résultats prompts et sécurables dans la congestion, mal de gorge, rhumes d'estomac, lumbago et névralgie, beaucoup plus promptement que presque n'importe quel autre remède que vous pourriez acheter.

Mais vous devez vous rappeler que c'est pour les maux des jointures seulement que l'on s'en sert surtout, et vous serez étonné du bien que vous en retirerez quand tous les liniments ordinaires et autres traitements auront failli.

LISEZ LE BULLETIN DE LA FERME

NOUS METTONS A VOTRE DISPOSITION UN SERVICE D'IMPRESSIONS des mieux outillés de la ville — pouvant exécuter tous genres d'impressions tels que: Brochures—rapports—factures catalogues — en-têtes de lettres — circulaires enveloppes—factures—etc. etc.

Gens de la campagne et du district FAITES IMPRIMER — AU — "SOLEIL" Nos prix sont bas! DEMANDEZ NOS COTATIONS

LE SOLEIL LTEE (Département de l'Imprimerie)

**FIN DE BAIL.**—(Réponse à A. S. P.)—Q. J'ai loué une bâtisse sous certaines conditions que le locataire n'a pas observées. Ai-je le droit de l'envoyer le premier mai de l'année courante, bien qu'il y ait des malades dans la famille?

R. Le bail de maison, même passé verbalement, va du mois de mai d'une année au mois de mai de l'année suivante. Il prend fin automatiquement. Il faut également attirer l'attention sur le fait que si le locataire reste en possession plus de huit jours après l'expiration du bail sans avis du propriétaire le bail est censé renouvelé pour une autre année.

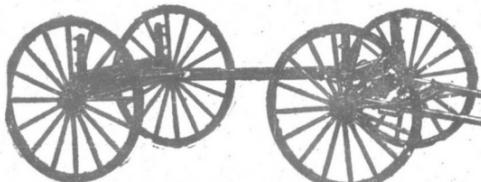
**OXYMEL (à l'Eucalyptus)**  
C'est le nom d'un remède très doux et des plus efficaces pour toux, bronchites, coqueluche; soulage beaucoup les personnes souffrant d'asthme. Si votre pharmacien ou épicer ne l'a pas, écrivez directement: P. LaRose, 126 rue-Garnier, Québec.  
50 sous la bouteille, par la poste 60 sous

DEMANDEZ notre CATALOGUE DE VOITURES et HARNAIS



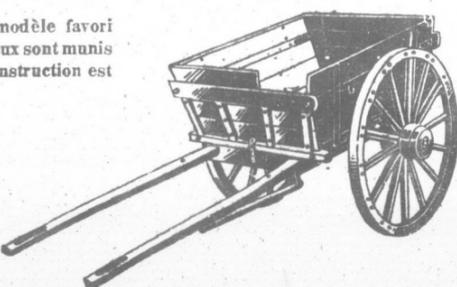
RUNABOUT

Notre catalogue vous montrera tous les nouveaux Modèles 1929 et la description bien détaillée de chacun. Le choix est abondant.



WAGONS DE FERME

Le "QUÉBEC" est le modèle favori des cultivateurs les essieux sont munis de tuques d'acier et la construction est solide, forte et durable.



TOMBEREAUX de ferme—Modèle pratique, bien fini et de forte construction. Roues rivetées à chaque rais; Boîte bien ferrée et de grande capacité.

COMPAGNIE P.T. LÉGARÉ LIMITEE 273 - RUE ST-PAUL - 273